



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

Commune de CUXAC D'AUDE

Arrêté n°2024-034

Domaine : Institutions et vie politique. Délégation de fonctions

Objet : Délégation de fonction à Madame ALVAREZ Nathalie

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CUXAC-d'AUDE,

Vu l'article L 2122 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n ° 2024 – 02 en date du 6 février 2024, par laquelle Conseil Municipal a fixé à huit le nombre d'Adjoints au Maire,

Vu le procès verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 6 février 2024,

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame ALVAREZ Nathalie, 4ème Adjointe dans l'ordre du tableau, est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour exercer mes fonctions dans les domaines suivants:

Associations – animations – Cérémonies - Festivités

Notamment pour:

- Assurer le lien entre la commune et les associations municipales
- Gérer l'attribution des subventions allouées par la commune aux associations
- Organiser et valider le planning d'utilisation des salles municipales
- Superviser la mise en œuvre des événements organisés par la commune ou les associations
- Développer un partenariat avec les communes voisines pour les animations

ARTICLE 2 : Madame ALVAREZ Nathalie pourra signer tous actes se rapportant aux domaines visés à l'article 1, dans le respect des compétences du Conseil Municipal. La signature devra être précédée de la formule suivante: "par délégation du Maire"

ARTICLE 3 : Le Maire de la commune de Cuxac d'Aude, la Directrice Générale des services et le Trésorier de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

ARTICLE 4 : Copie du présent arrêté sera transmis à M. le sous-préfet

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le 13/02/2024

ID : 011-211101167-20240212-2024_034A-AR



ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT à CUXAC-d'AUDE, le 12 février 2024

Le Maire

Grégory DELFOUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Grégory Delfour', written over a horizontal line.

